

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin février 2016

GUADELOUPE

	janvier 2016	février 2016	Cumul de janvier à février		année 2015
			2016	2015	
Dossiers déposés	16	22	38	55	315
Dossiers soumis pour examen de recevabilité	19	13	32	69	316
- Dossiers recevables	23	14	37	58	290
- Dossiers irrecevables (A)	0	1	1	11	32
Décisions d'orientation des Commissions	21	13	34	61	293
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	0	0	0	22	83
- vers une procédure de réaménagement des dettes	21	13	34	39	210
Dossiers traités par les Commissions (A+B+C+D+E)	27	22	49	77	374
Mesures de rétablissement personnel (B)	8	5	13	12	73
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	8	4	12	11	71
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	1	1	1	2
Mesures de réaménagement des dettes (C)	17	13	30	43	212
- Plans conventionnels conclus	2	2	4	2	20
<i>* dont plans conclus consistant en un moratoire</i>	2	0	2	0	5
- Mesures imposées ou recommandées par les commissions	15	11	26	41	192
<i>* dont mesures imposées ou recommandées immédiates</i>	6	6	12	24	99
<i>* dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité</i>	8	8	16	19	75
Dossiers clôturés toutes phases (D)	1	3	4	10	52
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (E)	1	0	1	1	5
Relations avec les tribunaux					
- renvoi des dossiers par les juges aux commissions	0	0	0	0	2
- recommandations homologuées par les juges	50	6	56	22	95

En février 2016, la commission a été saisie de 22 situations de surendettement et en a traité 22 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines de la commission a diminué de 30,9 % sur les deux premiers mois 2016 par rapport aux deux premiers mois 2015 (38 dossiers contre 55 dossiers).